

15/10/2020



TOUS CORPS

Audience Président de la République

Ce jour, le SNAPATSI a été reçu par le Président de la République comme toutes les organisations syndicales de la Police Nationale, en présence du Ministre de l'Intérieur, du Garde des Sceaux, du Directeur Général de la Police Nationale et du Préfet de Police.

Déclaration du SNAPATSI :

Monsieur le Président, Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs,

En préambule, je souhaite vous remercier d'avoir convié les organisations syndicales représentant les personnels administratifs, techniques et scientifiques de la Police Nationale.

Les personnels de soutien travaillent quotidiennement aux côtés des personnels actifs dans des lieux communs, comme par exemple en commissariats. De ce fait, ces agents sont considérés comme des policiers. Ce qui d'ailleurs est inscrit dans le règlement général d'emploi de la Police Nationale. En effet, est considéré policier, tout agent qui travaille dans la Police Nationale quelque soit son corps d'appartenance.

On ne travaille pas au Ministère de l'intérieur en tant que personnel de soutien, comme on travaille dans un autre ministère.

Le climat de violences extrêmes envers nos collègues actifs, a un effet anxiogène supplémentaire pour les collègues que nous représentons, qui sont aussi parfois conjointes ou conjoints de personnels actifs.

Que dire du manque de sécurité des personnels scientifiques, notamment ceux qui interviennent sur le terrain ?

Que dire du manque de sécurité des personnels techniques qui conduisent seuls des véhicules sérigraphiés ?

Que dire du manque de sécurité des personnels administratifs, notamment ceux affectés à des postes d'accueil pas toujours sécurisés ?

Mardi dernier, lors de la présentation des orientations budgétaires pour 2021, le Ministre de l'Intérieur a fait l'annonce de mesures concrètes pour les PATS. Nous avons donc maintenant des chantiers très importants à venir, notamment la PTS.

Enfin, il existe un réel sujet de positionnement des PATS qui travaillent en back-up et qui sont indispensables au bon fonctionnement de l'institution.

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20

Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

LE SNAPATSI VOUS DEFEND !